



Combs la Ville, le 28/01/2020

Madame Catherine Demont
La Poste Courier
DEX Île de France Est Site Noisiel
23, grande allée du 12 février 1934
77186 Noisiel.

Objet : Galette à Brie Comte Robert.

Madame la Directrice,

Il semblait bien, du moins pour la CGT FAPT 77, qu'on ne devait pas mélanger convivialité et ETC patronal. Mais bon, « on » a dû mal comprendre !

Ou alors il faut qu' « on » nous explique.

Lors de la Galette à Brie Comte Robert, Monsieur le Directeur a profité de ce moment de détente organisée patronalement pour annoncer : « À la prochaine réorg, je passe tout le monde en méridienne. Je délocalise. J'ai d'ailleurs une bonne piste pour un nouveau local ».

Chouette, il y a aurait des garages inoccupés aussi sur Brie ? Parce que sur Cesson, il a fait ses preuves.

Mais quel mépris pour le personnel. Manifestement, quand la CGT dit « La convivialité, ça ne se décrète pas », nous n'avons pas tort !

Mais quel mépris aussi pour les organisations syndicales, pour les instances CHS-CT, CT ! La réorg n'est même pas lancée que les jeux seraient faits ?

Par ce courrier, la CGT demande que soit :

- un démenti officiel des propos de Monsieur le Directeur soit fait publiquement aux agents de Brie qui d'ores et déjà sont placés en situation anxiogène
- une confirmation/avallisation de l'annonce faite au personnel de Brie de votre part (de galette ?).

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir tous nos vœux pour 2020 (comme quoi, la CGT FAPT 77 sait aussi faire preuve de la plus grande courtoisie) ainsi que nos salutations les meilleures.

Pour la CGT FAPT 77
François KLEIN